THIERRY DEWINTRE SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 Euros
Siège social : Place Pierre Mendès France 34170 – CASTELNAU LE LEZ
SIREN 513 306 373 - RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1er JUILLET 2026

Le 01/07/2026 à 09h00,

Au siège social sis Place Pierre Mendès France 34170 – CASTELNAU LE LEZ,

Monsieur Benjamin PIAZZA, président de la société THIERRY DEWINTRE SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, divisée en 5 000 actions de 1 euro chacune,

Décide :

- De transférer le siège social
- De modifier les statuts en conséquence

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique décide de transférer le siège social du 1 Place Pierre Mendès France – *34170 CASTELNAU LE LEZ* au *6 Place du Marché aux Fleurs – 34000 MONTPELLIER*, à compter de ce jour.

L'associé unique décide également de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 6 Place du Marché aux Fleurs – 34000 MONTPELLIER. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Pour finir, l'associé décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

BP

À MONTPELLIER,

- **La société MY EXPERT INVEST**
 Représentée par M. Benjamin PIAZZA
 Associée unique

Signé par Benjamin Piazza
Le 11 août 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

doc_3een
tx_kJzM0ev6ZrbM